

Colloque international sur la dimension sociale et humaine du changement environnemental mondial

Poitiers, France / 26 et 27 mars 2015

Compte-rendu

Sommaire

Résumé à l'attention des décideurs.....	3
Discours d'ouverture (résumés).....	6
Table ronde « Connaître ».....	7
Table ronde « Imaginer »	8
Table ronde « S'adapter »	10
Table ronde « Gouverner et convaincre »	12
Discours de clôture (résumé).....	14
Implications pratiques et conceptuelles, opportunités de suites à donner	15

Rédaction : Guillaume Pénisson (UNESCO)

Révision : John Crowley (UNESCO), Eve El Chehaly (UNESCO)

© UNESCO 2015

Résumé à l'attention des décideurs

La Semaine « Changement environnemental et société »

Dans la perspective de la conférence Paris Climat 2015 (COP21) présidée par la France, le secteur des Sciences humaines et sociales de l'UNESCO, avec l'appui du Programme pour la Gestion des transformations sociales (MOST) a organisé, conjointement avec le Campus de Sciences Po Poitiers, une semaine dédiée aux sociétés confrontées au changement environnemental mondial.

Cette semaine s'est concrétisée à travers 3 groupes d'évènements complémentaires :

- Une simulation des négociations climat par les étudiants de Sciences Po, accompagnée d'ateliers au sein desquels ils ont pu imaginer de nouvelles approches tout en approfondissant les points techniques des thématiques abordées ainsi que l'exercice de simulation en tant que tel.
- Un colloque international sur la dimension sociale et humaine du changement environnemental mondial articulé autour des thématiques « connaître », « imaginer », « s'adapter », « gouverner et convaincre » où se sont réunis experts, artistes, décideurs et acteurs de la société civile, en discussion avec les étudiants et le grand public.
- Un ensemble de temps d'échanges, de conférences publiques et de performances artistiques et culturelles dans la ville, en résonance avec le territoire régional, tels que la diffusion de films de sensibilisation, un duplex avec la jeunesse en direct du Forum social mondial de Tunis, un débat public en présence d'élus locaux ou encore une performance vocale participative sur le changement climatique.

Ces évènements ont été relayés par les médias locaux et ont notamment fait l'objet d'émissions sur une radio à destination de publics jeunes.

Principales conclusions et recommandations du colloque

Le colloque international sur la dimension sociale et humaine du changement environnemental (*Cadre d'orientation conceptuel* disponible sur le site www.unesco.org) a permis de mettre en évidence plusieurs conclusions et recommandations.

- Les processus sociaux, humains et environnementaux ne sont pas des processus séparés qu'il conviendrait de faire converger, dans un souci d'exhaustivité, face aux crises mondiales que nous connaissons, ils sont les piliers d'un même « système-Terre », et doivent ainsi être appréhendés par les décideurs, les chercheurs, les citoyens et les sociétés tout entières, de façon inclusive et intégrée.
- Les crises environnementales révèlent un problème majeur d'articulation du savoir et de l'action : nous n'agissons pas à la hauteur de ce que nous savons, tout se passe comme si nous ne croyions pas, nous n'adhérons pas à la nature de ces changements qui pourtant impactent nos sociétés dans leurs fondements mêmes.
- Les politiques court-termistes à l'œuvre dans nos démocraties posent de sérieux problèmes de gouvernance, de planification et d'application opérationnelle. Il est nécessaire qu'elles désagrègent les enjeux et qu'elles s'attachent à gouverner non pas le climat lui-même mais les causes qui font que le climat change. Il faut repolitiser le débat, réaffirmer les consensus mais aussi les points de désaccords.
- Le changement environnemental mondial est transcalaire, transgénérationnel, transhumain, il n'est pas un problème technique, il est une condition pérenne avec laquelle il nous faut apprendre à vivre, nous éduquer et nous adapter en identifiant nos vulnérabilités.
- En s'adressant à l'imaginaire collectif et via leur pouvoir d'évocation et de sensibilisation, les arts jouent un rôle clé face à une crise de la représentation du changement environnemental mondial. Au-delà, ils sont porteurs d'une fonction critique qui permet de renverser les points de vue à travers le bouleversement des échelles de temps, d'évolution et de conscience planétaire afin donner une forme à ce qui nous transforme, de se figurer les problèmes sociaux-écologiques autrement, de redéfinir nos besoins pour subsister, notre rapport aux territoires et un espace

de manœuvre juste pour l'humanité qui lui permette de prospérer sans mettre en danger la résilience écologique de la Terre ni le bien-être et la sécurité de ses habitants, d'aujourd'hui et de demain.

L'apport de la simulation des négociations climat par la jeunesse

Les étudiants du Campus de Sciences Po Poitiers, inscrits majoritairement en première année ou en deuxième année d'études, ont pour la plupart découvert à l'occasion de cette semaine spécifique les rouages et la géopolitique des négociations climat grâce à une mise en situation et à un ensemble d'ateliers pratiques animés par des experts rompus à ces problématiques.

Ainsi, la présence d'experts du Secrétariat de la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques, du Secteur des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, ou encore d'ONG telle que Climates, leur ont permis d'être en contact direct avec la réalité des processus engagés.

Parallèlement, les étudiants ont eu carte blanche pour imaginer quelles stratégies mettre en place pour arriver à un accord en décembre 2015 qui permette significativement « de faire la différence ». Investis du rôle de représentants étatiques ou encore de puissances influentes, ils sont également entrés, de façon originale mais non dénuée d'enseignements à tirer, dans la peau de forces vivantes et agissantes, d'être naturels et surnaturels, tels les Océans, les Forêts ou encore « Pachamama ». Ces entités, exclues du champ des négociations bien que pleinement concernées par le cours qu'elles sont susceptibles de prendre, ont pu devenir, le temps des simulations, des acteurs politiques à part entière.

Ce travail de simulation, qui sera renouvelé à Paris du 26 au 31 mai 2015 (www.cop21makeitwork.com), a permis aux étudiants du Campus de Sciences Po Poitiers de présenter un ensemble de résolutions (www.mucop21.com), en présence de Pierre-Henri Guignard, Secrétaire général de la COP 21. Il ressort, tant de l'esprit qui a opéré lors des simulations que des résolutions sur lesquelles elles ont abouti, que la jeunesse représentée lors de ces événements souhaite mettre en place des mécanismes de contrôle et de coordination plus forts et plus contraignants que ceux déjà présents dans la nature des accords juridiques et politiques internationaux. Les deux principaux domaines vers lesquels les résolutions se sont portées sont d'une part, la finance, et d'autre part, l'éducation au développement durable.

Discours d'ouverture (résumés)

Allocution de Tilman Turpin, Directeur du Campus Sciences Po Poitiers

Le travail réflexif est ce qui constitue l'humanité par essence. Pourtant, il s'avère au combien difficile à mener et à exploiter en ce qui concerne le changement environnemental. La gouvernance climatique doit être ascendante et descendante, tout en conjuguant le niveau global, national et local. Les catastrophes des autres, et ailleurs, sont aussi les nôtres. D'où provient cette incapacité à mobiliser pour l'action ? Plusieurs facteurs agissent ici, le fait que ces événements se produisent loin de chez soi, la difficulté à changer nos modes de vie, etc. En effet, comment expliquer et accepter que tout ce que l'on désire soit dépassé et qu'il faille y renoncer ? Peut-on refuser le « progrès », et doit-on le refuser ou bien le reformuler ? L'écologie punitive ne permet pas d'intéresser et de mobiliser, en ce sens elle doit laisser la voie à une écologie incitative ; le colloque se veut participer à une démarche citoyenne.

Intervention de deux étudiants du Campus Sciences Po Poitiers

L'exercice de simulation des négociations climat, complété par le présent colloque, visent notamment à nous permettre de prendre conscience de la transversalité du sujet. Bien que nous commençons à nous rendre compte de la difficulté à lier tous les domaines concernés, il s'agit pour nous d'une véritable opportunité d'ouverture pour une plus grande mobilisation étudiante et un partage d'expérience que nous espérons le plus élargi possible.

Allocution de John Crowley, Chef de section, Secteur des Sciences sociales et humaines (UNESCO)

Le changement environnemental n'est pas un « problème » auquel on pourrait apporter des « solutions », C'est, au contraire, une condition pérenne avec laquelle il nous faut apprendre à vivre. Ce point de vue n'est guère reconnu dans le débat public, et il se heurte à des résistances fortes. Nombreux sont ceux qui ont intérêt à ce que les transformations environnementales soient réduites à des problèmes techniques... Les forêts, par exemple, sont des puits à CO₂ et la déforestation participe de façon indirecte au réchauffement climatique. Or, la gestion des forêts est profondément sociale. Il y a une forte imbrication entre les sociétés humaines et les systèmes biophysiques. C'est pourquoi nous ne devrions pas séparer les causes et les conséquences du changement climatique dans nos analyses. L'enjeu n'est pas la « lutte » contre le changement climatique mais l'intégration de cette situation dans nos considérations sociales. Quelle serait une société qui aurait pris en compte toutes les dimensions du changement environnemental ?

Table ronde « Connaître »

Intervenants : Catherine Larrère (Université Paris I), Wolf Feuerhahn (Centre A. Koyré)

Modérateur : John Crowley (UNESCO)

Aperçu synthétique de l'intervention de Wolf Feuerhahn

Les sciences sociales ont une prétention à l'interdisciplinarité qui constitue parfois un facteur de méfiance et de difficulté. Il n'est pas rare de voir les écologues se faire appeler « naïfs » tandis que les chercheurs en sciences sociales et humaines ne sont pas toujours considérés comme de « vrais scientifiques ». L'histoire de l'Occident est notamment caractérisée par un partage fort et durable entre *Nature* et *Culture*. C'est cet anti-dualisme qui devient le point fédérateur des humanités environnementales. Mais n'est-ce pas un obstacle à l'interdisciplinarité ? Le XIX^e siècle a connu l'émergence du courant contre la « suite de la révolution » et de la guerre civile. Victor Cousin s'est ainsi rendu promoteur du *juste milieu* en rejetant les extrémismes par la recherche d'une « bonne pensée ». Les chercheurs des humanités environnementales en sont les héritiers. Mais cet héritage empêche la collaboration entre écologues et tenants des sciences humaines et sociales. Nous devons apprendre à écouter les écologues.

Aperçu synthétique de l'intervention de Catherine Larrère

Les questions posées par le changement climatique ne sont effectivement pas des « problèmes techniques ». Il s'agit d'une question sociale. On sait, mais on ne fait pas. La question est donc : pourquoi ? Selon Jean Pierre Dupuy, ce n'est pas du savoir dont nous avons besoin, il nous faut *croire* pour agir. Pour John Elster, il s'agit d'une faiblesse de volonté. J'agis contre mon meilleur jugement. Dans le cas du changement climatique, l'inaction provient d'une mauvaise articulation entre le savoir et l'action ; et si les Etats « savent », il y a, du fait de la temporalité politique, un changement de préférences, on donne la priorité à d'autres choses. Jacques Derrida parlait de « nolonté », comme la volonté de ne pas avoir de volonté, de ne pas prendre de décision. Dans le cadre de la crise climatique, il est frappant d'observer que l'on cherche à tout prix des raisons de ne pas agir. Ainsi, il est fort probable que la multiplicité des connaissances, l'interdisciplinarité, rendent difficile le passage à l'action ; mais le problème provient surtout de cette articulation entre *savoir* et *action*, et c'est cette interface que l'on doit étudier.

Résumé des échanges

Les questions portent notamment sur l'école et la division du travail. Le problème n'est-il pas lié à une socialisation de l'école, qui définirait nos préférences et nos aspirations ? Certaines réponses mettent en avant le fait que la question de l'éducation est récurrente, on se rend bien compte qu'il y a un travail à faire concernant la séparation des deux mondes : sciences dites « dures » et sciences sociales et humaines. Les questions environnementales ne sont ni des questions purement techniques, ni purement sociales, mais bien les deux. Le changement environnemental en appelle à un changement profond de nos identités. Une réponse souligne une perte d'autorité et de légitimité des sciences humaines et sociales, celles-ci n'offrant plus de « grands récits » susceptibles de mobiliser et de servir de sources d'inspiration. D'autres questions ont trait aux limites urbaines et périurbaines ou encore à la position ou à la coalition politique susceptible de servir le développement durable. Une réponse souligne le fait que les personnes les plus démunies sont les plus vulnérables face au changement environnemental et qu'il est erroné de penser que le développement durable est une question issue de la bourgeoisie. Les inégalités sont toutefois bien le cœur du problème. Nous avons une réelle difficulté à faire de la politique en conservant les différences. Ainsi, s'il devait exister une coalition, elle devrait être plurielle et non-unanime.

Table ronde « Imaginer »

Intervenants : Nathalie Blanc (Ladyss, CNRS), Raphaël Siboni et Fabien Giraud (Artistes du réseau COAL)

Modérateur : Guillaume Péniisson (UNESCO)

Aperçu synthétique de l'intervention de Raphaël Siboni et Fabien Giraud

Il est intéressant de se demander ce que nous nous faisons à nous-mêmes lorsque l'on imagine notre futur. Le récit de la fin du monde n'est-il pas un moyen de renforcer notre identité ? Pourtant la spéculation sans conservation existe, elle revient à donner une forme à ce qui nous transforme. Mais comment, justement, imaginer sans être prisonnier de ce que l'on est, sans chercher à tout prix à se conserver ? Présentation d'un film racontant trois récits spéculatifs de la fin du monde.

Récit 1 : *La singularité technologique*. La puissance des micro-processeurs double toutes les deux semaines ; cette évolution est appliquée à toutes les techniques. Ainsi, en 2045, l'intelligence artificielle dépasse l'homme et est alors capable de se reproduire de façon autonome en s'améliorant toujours davantage. Ce récit porte l'idée d'un transhumanisme, l'idée d'une quête pour tuer la mort. Il marque une rupture radicale avec la fin généalogique (le fils engendrant son père) et l'avènement de la singularité technologique.

Récit 2 : *L'échelle de Kardashev*. Il s'agit de perfectionner la recherche des existences extraterrestres. Il y a aurait trois types de civilisations. La première utilise toutes les ressources énergétiques de sa planète ; la seconde toutes les ressources de son étoile (soleil) ; la troisième toutes les ressources énergétiques de sa galaxie. Le physicien propose des façons de passer d'une civilisation à une autre. Le récit se penche sur la *Sphère de Dyson*, biosphère artificielle semblable à un exosquelette construit autour d'une étoile.

Récit 3 : *La gelée grise*. Le récit met en avant une fin cosmologique où des nanorobots autoréplicateurs placent l'Univers en situation d'être dévoré en son entier.

Les différents récits ont pour particularité qu'ils conservent les caractéristiques principales du monde présent. Ils sont utilisés pour révéler ce qui pourrait arriver si nous nous poussons à conserver ce que nous sommes, du moins certains de nos traits primaires.

Aperçu synthétique de l'intervention de Nathalie Blanc

Les arts exercent une fonction critique et l'imagination peut être entendue comme *opératoire* et *concrète*. En ce sens, les *micro-utopies* développent des approches locales tout en visant des solutions globales. Elles permettent d'imaginer où vivre. Il est toutefois erroné de penser que l'art environnemental apporterait des solutions techniques à des problèmes. Il est avant tout une « poétique écologique », un mouvement de la sensibilité empreint de significations. Joseph Beuys a fait valoir que l'art est aussi la langue et que la langue est impliquée dans la construction des faits écologiques. L'environnement interpelle les artistes de façon particulière depuis les années 1970. Les artistes mobilisent le champ de l'habitat et de l'environnement pour introduire un nouveau rapport au territoire, notamment urbain. Mais peut-on estimer que les micro-utopies artistiques apportent des réponses à la crise écologique ? Il s'agit de bien définir ce monde de la sensibilité qui repose sur une faculté commune, la perception (communautés de perception). Les formes, qui sont perçues, pourraient alors très bien être établies comme ce que nous avons en commun et dont nous discutons en politique.

Résumé des échanges

On retrouve, parmi les questions posées, celle de la nécessité d'une participation accrue des artistes aux mécanismes de prise de décision. Les artistes ne sont pas nécessairement engagés pour la sensibilisation. Leur objectif peut également être d'imaginer des possibles, l'enjeu principal étant de pouvoir imaginer quelque chose de radicalement différent, en s'ouvrant à d'autres modes de pensée au-delà de nos barrières intellectuelles. Une des fonctions de l'art peut-être caractérisée comme celle de décoloniser l'avenir : se penser soi et son rapport au monde, plutôt que de penser le futur. Est-il en effet possible d'imaginer un film de sciences fiction qui ne soit pas un « retour chez soi » ?

Table ronde « S'adapter »

Intervenants : John Crowley (UNESCO), Mariam Chazalnoel Traore (OIM)

Modérateur : Kevin Parthenay (Sciences Po)

Aperçu synthétique de l'intervention de Mariam Chazalnoel Traore

La migration environnementale est un aspect important mais difficile à gérer de l'adaptation pour de multiples raisons ; elle est souvent définie comme le « visage humain » du changement climatique. Il est pratiquement impossible d'évaluer précisément le nombre de migrants environnementaux. En effet, le lien de causalité entre dégradation environnementale et mouvement de personnes est extrêmement difficile à identifier et à justifier. La terminologie des textes légaux est un obstacle à l'intégration complète de la thématique dans les négociations internationales. En effet, le terme « réfugié », tel que défini par la Convention de 1951, ne convient pas à la situation des migrants environnementaux qui, par conséquent, ne peuvent bénéficier de la protection offerte par le statut de réfugié international. Il nous faut aborder la migration environnementale d'un point de vue positif (*Doha Challenge*) : elle sauve des vies et elle permet parfois aux personnes de trouver d'autres revenus lorsqu'elle est accompagnée de politiques adaptées. En ce sens, la migration peut être considérée comme une véritable opportunité d'adaptation au changement à travers les rétroactions positives qu'elle induit. Le *Global Migration Group* formule les recommandations suivantes : les gens doivent pouvoir se déplacer dans un régime juridique stable et ils doivent pouvoir ne pas se déplacer s'ils ne le veulent pas. Il faut partir du droit des personnes pour penser les enjeux migratoires.

Aperçu synthétique de l'intervention de John Crowley

L'adaptation constitue un véritable enjeu pour les négociations. Dans le cadre du changement environnemental, il y a de fortes vulnérabilités (petits Etats insulaires, zones inondables, zones de sécheresse...). Le fondement même de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), c'est la notion de différenciation des responsabilités dans le cadre d'une responsabilité commune. Ici se jouent deux lectures complémentaires. La première est celle des contributions historiques. Ce principe trouve sa base dans la notion de responsabilité historique. La deuxième est, quant à elle, au cœur de la notion d'adaptation, il s'agit de la différenciation de la vulnérabilité (exposition, sensibilité, capacité d'adaptation). Cartographier ces vulnérabilités différenciées, afin de développer des mécanismes de compensation, financer les actions d'adaptation ou encore indemniser les dommages sont autant de défis que nous avons à relever. Mais, au-delà de ces enjeux techniques, la question de fond est celle de la capacité des sociétés à se transformer pour se rendre plus résilientes.

Résumé des échanges

La question du statut des « réfugiés environnementaux » ainsi que celle des camps de réfugiés est posée. Ces derniers peuvent être associés à des asiles territoriaux *had hoc*. Prenant acte de la quasi impossibilité d'un statut de réfugié environnemental, les Etats réfléchissent aux moyens existants à l'intérieur même des régimes actuels d'asile (type NANSEN). Le cas de la relocalisation planifiée est révélateur : les terres sont protégées, les gens ne peuvent plus y habiter. Si on prend l'exemple d'un Etat dont les terres seraient recouvertes par les eaux, l'Etat souverain perdurerait comme Etat virtuel. Il s'agit là d'une solution théorique et la difficulté de la transmissibilité des biens collectifs n'est pas encore dépassée. La question du droit au développement est également levée pour des régions comme la Chine ou encore l'Afrique où il s'agit véritablement de créer les capacités de satisfaction des besoins humains.

Table ronde « Gouverner et convaincre »

Intervenants : Adriana Valenzuela (CCNUCC), Richard Balme (Sciences Po/CERI), Thomas Spencer (IDDRI), Dominique Royoux (Université de Poitiers)

Modérateur : Didier Moreau (Espace Mendès France)

Aperçu synthétique de l'intervention d'Adriana Valenzuela

La Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques comprend 196 Etats Parties (le Protocole de Kyoto 192). L'Article 6 de la Convention porte sur l'éducation, la formation et la sensibilisation du public. Cet article, qui entre en résonance avec le Principe 10 de la Déclaration de Rio, prévoit notamment l'élaboration et l'application de programmes d'éducation et de sensibilisation du public sur les changements climatiques et leurs effets, l'accès public aux informations, la participation publique à la mise au point de mesures appropriées pour y faire face ou encore l'exécution de mesures de formation d'experts en la matière, notamment pour les pays en développement. Il sous-tend des principes communs de flexibilité, de rapport coût-bénéfice, d'égalité entre les femmes et les hommes, d'intergénéralité, d'interdisciplinarité, de multisectoralité, et de pluralité des acteurs. La prochaine étape avant la COP 21 aura lieu à Bonn, en Allemagne, le 3 juin 2015.

Aperçu synthétique de l'intervention de Richard Balme

Le cadre d'orientation conceptuel du colloque invite à s'interroger sur les acteurs de l'action sur le climat, sur l'objet de cette action ainsi que sur les processus de définition des biens communs. Les limites technologiques n'étant plus considérées comme des freins, la question de la nécessité d'un surplus de démocratie peut se poser. Au fil du temps, la question du changement climatique initialement soulevée et partagée par un groupe restreint d'experts est devenue un problème public mondial qui est tout autant l'affaire d'Etats aux positions divergentes que de la société civile, elle-même fragmentée entre les victimes, les entrepreneurs de moralité, les pollueurs, etc. A travers le problème soulevé de la participation, cette extrême hétérogénéité pose un véritable défi : celui de la participation de ceux qui n'ont pas de voix, de ses modalités, et du type de gouvernance à adopter. Au sein des démocraties, avec des systèmes de séparation des pouvoirs parfois poussés, les partis verts ont souvent du mal à émerger. Se pose alors le problème de l'insertion dans le temps de leurs actions face aux questions climatiques qui demandent un effort important de planification.

Aperçu synthétique de l'intervention de Thomas Spencer

Depuis leur début, les négociations sur le climat sont passées de considérations sur la nature des négociations à des pourparlers sur l'application opérationnelle des mesures à prendre, à savoir, par exemple, l'utilisation de taux d'actualisation fixés à 1,4 % où l'on peut considérer que « le futur compte » ou bien celle de taux fixés à 0,6 % où l'on peut alors dire que « le futur ne compte pas ». La question de la préférence d'un cadre multilatéral ou bien bilatéral pour servir les négociations est souvent posée. A cela, on peut répondre que les deux sont nécessaires. Quant à la question de savoir si un accord souple serait plus efficient qu'un accord contraignant, la nécessité d'intégrer des nuances et des optimisations s'impose. Ce qu'il faut retenir c'est que nous devons passer d'un niveau où ne se jouent que des convictions sur le climat, à un véritable mode de gouvernance, seul garant de l'opérabilité des décisions.

Aperçu synthétique de l'intervention de Dominique Royoux

La question du changement environnemental nous appelle à penser les rapports de force en vigueur. On peut distinguer trois grandes périodes : celle qui a fait immédiatement suite à la Déclaration de Rio, celle de la mesure de ses effets et celle qui a conditionné l'urbanisation dans son rapport au collectif avec, par exemple en France, les Schémas de cohérence territoriale (SCOT). Il en ressort un véritable fossé entre les gouvernements et les citoyens qui pousse à l'hyperindividuation, à une mise à distance des problèmes, comme en atteste le cas du péri-urbain en relation avec le coût du foncier. Une solution serait-elle alors d'aller vers une municipalisation des sols ?

Résumé des échanges

La question de l'évolution des démocraties représentatives est posée. Une réponse consistant à multiplier les interfaces, qui manquent, est proposée, avec davantage d'assemblées indépendantes, de tribunaux. Une autre question concerne la dimension opérationnelle des négociations et leurs impacts sur les pays en développement. Cette question est reformulée comme celle de l'équité multi-cadre. Le passage de démocraties représentatives à des démocraties participatives est également pointé avec l'exemple, en Colombie, de commissions de dialogue social sur le long terme issues de la CCNUCC. La question de la participation de ceux qui sont habituellement écartés des débats, comme les femmes ou encore les peuples autochtones est également soulevée. Un exemple de bonnes pratiques au Nicaragua, avec la mise en place de politiques régionales à long terme par les populations indigènes, est présenté.

Discours de clôture (résumé)

Allocution de Bruno Latour, Professeur à Sciences Po Paris

Nous sommes confrontés à une crise de la représentation. La revue Nature portant en couverture le titre « The Human Epoch – Defining the Anthropocene » en est un exemple frappant. L'Homme y est figuré tel un *Léviathan*, traversé d'une superposition de couches à l'apparence sédimentaire. Le travail de transcription en bande dessinée par Phillippe Squarzoni du changement climatique est un autre exemple. L'exercice de simulation (des négociations) est intéressant par la forme hybride qu'il revêt : il y est question de géopolitique, où une pleine attention est accordée à la Terre et non seulement à la géographie. La question n'est pas de savoir *qui* est responsable : dans une récente manifestation en Amérique latine des indignés brandissaient un écriteau indiquant « *Whe know who is responsible* ». Il ne s'agit pas non plus de « gouverner le climat » mais bien de *gouverner les causes* qui font que le climat change. Il faut désagréger les enjeux. Changer les formes du modèle onusien. Représenter les intérêts souverains comme ceux des êtres naturels, ceux des territoires en lutte qui ont des propriétés politiques qui ne sont pas encore incluses dans les institutions. Les Océans, les forêts, les peuples indigènes sont absents des négociations. Représenter la géopolitique réelle et non la géopolitique rêvée. Il faut redéfinir les territoires en fonction de ce dont on a besoin pour subsister. Repolitiser et reterritorialiser le débat. Monter vers le haut en espérant un accord, tout en allant vers le bas, vers d'autres *attachements*.

Résumé des échanges

La question du danger d'une repolitisation des débats pour arriver à un consensus au niveau des négociations climat est soulevée. Une réponse met en avant que les conflits sont bien présents, une autre que le consensus existe. Les scientifiques sont mal protégés par la séparation entre science et politique. *Gaïa* donne des mantiques. Les non-humains ont des voix et les planètes s'entendent par les forces gravitationnelles (citation de Michel Serres). Parmi les quatre piliers que sont l'éducation, la société, la culture et l'économie, c'est cette dernière qui pose le plus de difficultés. Si nous arrivions à un désaccord à l'issue de la COP 21, c'est que nous aurions repolitiser le débat : la Nature *ne met pas d'accord*.

Implications pratiques et conceptuelles, opportunités de suites à donner

Principales implications pour les cadres de recherche en sciences humaines et sociales dans une perspective interdisciplinaire

- Améliorer la prise en considération de l'inséparabilité des processus sociaux, humains et environnementaux dans les programmes de recherche internationaux ayant trait aux problématiques soulevés par le changement environnemental mondial et, en particulier, par le changement climatique.
- Développer les programmes de formation de jeunes chercheurs internationaux, y compris dans les pays en développement, en vue d'une meilleure ouverture et orientation vers les axes de recherche interdisciplinaires comme ceux impliqués par la dimension sociale et humaine du changement environnemental mondial.

Plusieurs activités du Programme MOST poursuivent ces deux objectifs dans le cadre stratégique en cours d'élaboration issu de la douzième session du Conseil intergouvernemental du Programme MOST.

Afin de favoriser la formation pluridisciplinaire des chercheurs et des futurs formateurs en sciences sociales et humaines, une Ecole MOST pourra être consacrée à la thématique de la dimension sociale et humaine du changement environnemental mondial.

De plus, le partenariat avec l'International Social Science Council (ISSC) sur le programme de financement de la recherche « Transformations to sustainability » lancé en 2014, promeut précisément une recherche sur des mécanismes innovants de transformation sociale, fondée sur une interdisciplinarité au sein des sciences sociales mais également sur la recherche intégrée en collaboration avec les chercheurs en sciences naturelles, les non-universitaires, les décideurs, le secteur privé, la société civile et des groupes d'activistes. Ce partenariat vise en particulier à soutenir le développement de réseaux de parties prenantes, les « *Transformative Knowledge Networks* ». 33 pré-réseaux ont déjà été constitués depuis 2014 et les *Transformative Knowledge Networks* qui bénéficieront d'un financement pluriannuel seront sélectionnés en 2015. Ces réseaux abordent une grande diversité d'enjeux globaux de durabilité, notamment, le changement climatique, la sécurité de l'eau, la perte de biodiversité, la production d'énergie et la consommation ou encore la migration, dans des contextes socio-écologiques spécifiques.

Les *Japanese Funds-in-Trust* apporteront un soutien renouvelé aux programmes et activités en lien avec la science de la durabilité pour les années 2016 et 2017.

Par ailleurs, la collaboration du Programme MOST avec le Conseil Latino-Américain pour les Sciences Sociales (CLASCO) a notamment permis la publication du Rapport Mondial sur les Sciences Sociales de 2013 en espagnol, consacré au changement environnemental mondial. Le rapport a également été publié en français en partenariat avec l'ISSC, assurant ainsi la diversité linguistique et une plus grande visibilité des résultats des recherches.

La Chaire UNESCO en sciences sociales, politiques publiques et gouvernance démocratique, établie en 2010 à Instituto Global de Altos Estudios en Ciencias Sociales et FUNGLODE en République Dominicaine, promeut également le développement d'un système intégré d'activités de recherche, de formation, d'information et de documentation ; en collaboration directe avec le Programme MOST.

Enfin, le Programme MOST est actuellement en discussion avec ses partenaires de l'Organisation Internationale pour les Migrations et CLACSO, pour le développement d'activités conjointes sur la thématique des migrations environnementales.

Principales implications pour l'action publique au service des sociétés touchées par les transformations environnementales

- Repolitiser les débats en affirmant les points d'accord, mais aussi de désaccord.
- Penser l'adaptation comme une opportunité de changer nos modes de vie en respectant davantage les résiliences écologiques.
- Encourager la mise en place de programmes d'éducation formelle et non formelle visant sur une meilleure compréhension de la dimension sociale et humaine du changement environnemental mondial.

La poursuite de ces objectifs s'est déployée au travers de deux autres simulations de négociations climatiques accompagnées par le Programme MOST : des simulations réalisées par trois classes de 4^{ème} issues de trois collèges de la Seine St Denis, les 5, 6 et 7 mai à la maison de l'UNESCO ; la simulation « *Paris : Make It Work* » au format peu traditionnel organisée par Sciences Po Paris en partenariat avec le Programme d'expérimentation en art et politique (SPEAP), du 26 au 31 mai 2015.

De plus, dans le prolongement de ces activités de simulation de négociations climatiques et conjuguant les perspectives des sciences sociales et humaines et artistiques, le Programme MOST a pour souhait de poursuivre sa collaboration avec le Conseil Général de la Seine

Saint-Denis (département du 93) ; il développe d'autre part deux partenariats innovants avec l'association COAL Art et Développement pour l'organisation de la Conférence des Parties Créatives en Décembre 2015 et l'IAAI (International Association for the Avancement of Innovative Approaches to Global Challenges) pour l'organisation d'un concours de musique en ligne dédié à la jeunesse, sur les thématiques en lien avec la COP21 et l'Agenda du développement post-2015. Les finalistes du concours seront invités à participer à une émission télévisée le 4 décembre 2015 à la Maison de l'UNESCO.

Par ailleurs, MOST accueillera au siège de l'UNESCO le 5 décembre 2015 un débat télévisé organisé par l'Union Européenne Radio-Télévision (European Broadcasting Union).

Opportunités de suites à donner en perspective de la COP 21 et au-delà

- Présentation le 2 juin 2015 à Bonn, de l'exercice de simulation des négociations et de la semaine Changement environnemental et société, à l'occasion du 3^{ème} Dialogue sur l'Article 6 de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique, organisé par le Secrétariat de la CCNUCC. Notre présence s'inscrit dans une action conjointe avec le secteur de l'Education de l'UNESCO.
- Diffusion et intégration des résultats du colloque de Poitiers dans les programmes décentralisés de l'UNESCO, en particulier du point de vue de sa participation aux évènements parallèles (*side events*) de la COP 21.
- Partage des résultats du colloque et des évènements de la semaine Changement environnemental et société lors du 9^e Forum des jeunes de l'UNESCO qui se tiendra à Paris du 26 au 28 octobre 2015.
- Présentation des résultats du colloque et des simulations étudiantes lors de la COP 21 qui se tiendra à Paris en décembre 2015.
- Intégration des recommandations du colloque de Poitiers dans les objectifs du Programme pour gestion des transformations sociales (MOST).